

Exhale Fans Europe



Address La Noria, 806 route d'antibes, 06410 BIOT, France

Contact Person

Mobile Number

Email contact@exhale-europe.com

Exhale, sans pales, silencieux, extra plat

Grâce à son brevet unique, le ventilateur de plafond sans pales Exhale absorbe l'air et le renvoie à 360 degrés dans la pièce. C'est le ventilateur de plafond le plus plat du marché.

Comment ça marche ?

A l'inverse d'un ventilateur de plafond traditionnel qui brasse une colonne d'air en dessous de lui. Le ventilateur sans pales Exhale, absorbe l'air sous lui par effet vortex, puis le renvoie dans toute la pièce (360 degrés). L'air rebondit ensuite sur les parois pour créer un effet de brise enveloppant où que vous soyez. Notre ventilateur Exhale est silencieux, extra plat (18 cm) et économique, il sait se faire oublier tout en vous apportant du confort toute l'année.

Le ventilateur Exhale est un ventilateur de plafond innovant, unique et design.

Très silencieux, ce ventilateur plafonnier est le plus plat du marché avec seulement 16 cm d'épaisseur sous pales ! Il respecte donc la norme de sécurité NF EN CEI 60335-2-80 qui impose 2m30 de hauteur sous pales par sécurité, ce qui est rarement le cas d'autres ventilateurs à pales dans les pièces ayant 2m50 de hauteur de plafond. Son absence de pales réduit considérablement les risques de blessures, ce qui n'est pas le cas des ventilateurs traditionnels.

Choisir Exhale c'est aussi choisir un ventilateur innovant et très économe en énergie.

Les 3 brevets exclusifs d'Exhale le différencient des autres ventilateurs. En effet, Exhale absorbe l'air sous lui et le renvoie à 360 degrés dans la pièce.

Il agit donc partout dans la pièce et pas seulement en dessous de lui.

Le ventilateur Exhale peut-être utilisé toute l'année.

Aussi bien pour gagner du confort d'été en générant une douce brise rafraichissante dans vos pièces à vivre.

Mais aussi en confort d'hiver pour réduire vos dépenses d'énergie en chauffant mieux votre maison grâce à sa répartition égale de la chaleur dans toute la pièce (déstratification).

Ce déstratificateur est la solution pour répartir la chaleur dans la pièce quand vous avez un plafond haut et que vous avez la sensation de chauffer uniquement le plafond.

Exhale est une solution choisie par les professionnels pour les écoles & crèches, les bureaux, les logements RE2020, les bureaux d'études, les hotels & restaurants. Retrouvez toutes les informations dédiées au brasseur d'air Exhale dans l'Espace Pro.

Enfin Exhale est un ventilateur PREMIUM Américain que nous commercialisons en Europe depuis plus de 7 ans. Le ventilateur dans son ensemble est d'excellente qualité avec une garantie complète de 5 ans sur l'ensemble des pièces.

Exhale ventile toute la pièce à 360 degrés

BRASSEURS D'AIR ET RE2020 : LE CONFORT D'ÉTÉ FAIT SA RÉVOLUTION

En juin 2004, une année après la grande canicule de 2003 sort « Fraîcheur sans clim », de Thierry Salomon.

Cet ouvrage est à la fois assis sur de solides bases scientifiques et sur les bonnes pratiques issues des traditions locales et internationales. Le brasseur d'air y est alors présenté comme l'une des solutions les plus évidentes, les plus économiques et les plus écologiques pour faire face aux grandes chaleurs estivales.

Thierry Salomon, ingénieur énergétique et fondateur de Négawatt, peut dire qu'il avait un sacré coup d'avance.

Certes, la question du confort d'été est prise en compte depuis la RT 2000 (réglementation thermique née la même année).

L'expérimentation matérialisée par le label énergie-carbone depuis novembre 2016 avait permis une première apparition des brasseurs d'air en tant que tels.

Pour autant, c'est seulement dans le cadre de la RE2020 (nouvelle réglementation environnementale applicable aux bâtiments neufs, à partir de début 2022) que les ventilateurs de plafond trouvent véritablement leur place dans les directives réglementaires officielles. Vous trouverez ici le lien vers la méthode de calcul concernant les brasseurs d'air.

Son application est programmée pour les dates suivantes :

- 1er janvier 2022 pour les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation,
 - 1er juillet 2022 aux constructions de bâtiments ou parties de bâtiments de bureaux, ou d'enseignement primaire ou secondaire,
 - 1er janvier 2023 pour les extensions des bâtiments (ci-avant) ainsi qu'aux bâtiments provisoires.
-

Un label RE2020 sur la performance énergétique et environnementale est instauré avec une entrée en vigueur fixée par arrêté, au plus tard le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons d'aborder ci-dessous la question des brasseurs d'air en relation avec la RE2020.

Dans un article dont le lien apparaît en bas de page, nous mettrons en évidence ce qui n'est pas encore pris en compte, et qui devrait l'être.

Nous y parlons de la surventilation nocturne, du confort d'hiver, des gains énergétiques, de la déstratification... Pensez à nous suivre sur LinkedIn, afin d'être informés parmi les tout premiers de la parution de l'ensemble de nos nouveaux contenus originaux.

RE2020 ET BRASSEURS D'AIR : LE CONFORT D'ÉTÉ POUR OBJECTIF

Vitesse d'air, taux de brassage et confort thermique

Dans notre publication « Brasseurs d'air et confort d'été : le retour en grâce », nous rappelons que l'augmentation de la vitesse d'air améliore nettement la sensation de confort thermique pendant la saison estivale.

En RE2020, la vitesse d'air est calculée à partir du taux de brassage horaire. Celui-ci correspond au nombre de fois où le volume d'air d'une pièce est renouvelé chaque heure ; par exemple 75 volumes par heure. Avec une nuance : dans le cas des brasseurs d'air, il ne s'agit clairement pas de volumes d'air neuf.

Pour calculer le taux de brassage, il faut disposer du débit d'air horaire en m³ du ventilateur, que l'on va simplement diviser par le volume de la pièce.

Protocoles de tests et certification : des bonifications pour l'instant virtuelles

Par rapport à la donnée communiquée par le fabricant, le débit horaire est valorisé de 10% si l'appareil bénéficie d'une justification sur la base de mesures respectant une norme, et de 20% s'il bénéficie d'une certification par un organisme agréé.

Du côté de la justification, il est possible de se référer à la norme NF EN IEC 60879, qui définit les conditions de mesure pour les brasseurs d'air. Cette norme semble toutefois ne pas être très connue, et des questions se posent quant à sa pertinence. Ainsi, les vitesses d'air sont mesurées avec des anémomètres à hélice, qui peuvent être précis, mais qui sont mal adaptés à des flux d'air omnidirectionnels.

Du côté de la certification, nous ne connaissons pas de solution applicable en France.

En outre, même dans l'hypothèse où la certification serait possible, c'est une démarche coûteuse. Pour un seul appareil, le budget annuel pour obtenir et maintenir cette reconnaissance se situe dans une fourchette de 15 à 30 k€. Pour les ventilateurs de plafond, appareils d'un coût unitaire générant de faibles marges, une telle démarche apparaît hasardeuse. Il est donc vraisemblable que très peu d'appareils ne soient certifiés.

Quelle surface maximale desservie par un brasseur d'air ?

La valeur retenue est de 15 m². Parfaitement adaptée à des chambres, cette approche pourra toutefois déboucher dans certains cas sur du effet, pour une pièce de 50 m², il faudra prévoir 4 ventilateurs pour respecter cette condition.

Pour autant, aujourd'hui, peu de brasseurs d'air sont équipés de thermostats. Ainsi, la réglementation pourrait favoriser le développement de ce type d'améliorations.

Empreinte carbone : une seule fiche générique disponible

Au démarrage de la RE2020, en début d'année prochaine, il faudra sans doute se contenter de l'unique fiche Profil Environnemental Produit (PEP) disponible, qui affiche 136 kg de CO₂ sur le total du cycle de vie.

Sept fois moins d'impact en termes de gaz à effet de serre qu'un convecteur électrique standard : il devrait être possible de faire mieux avec une analyse plus spécifique.

Brasseurs d'air et RE2020 : une très bonne nouvelle pour l'environnement

L'arrivée des brasseurs d'air dans la réglementation de la construction des bâtiments neufs est donc un progrès, un acquis qu'il faut saluer.

Les ventilateurs de plafond sont faciles à mettre en place, économiques à l'achat comme à l'usage. Ils disposent en outre d'une faible empreinte carbone.

Rejoignons le mouvement, et généralisons les brasseurs d'air dans les bâtiments performants !

En Zone H3/H2D (arc méditerranéen) les brasseurs d'air sont incontournables en confort d'été pour atteindre les exigences de la RE2020.

For more details, please visit <https://www.bleu7.com/detail/exhale-fans-europe-biot-164>
